



CHSCT Ministériel du 5 mai 2020

Déclaration préalable

Nous nous retrouvons aujourd'hui, près de 2 mois après nos derniers rendez-vous, et nous avons une aspiration réelle : Profiter d'échanges non tronqués.

Les lieux d'échanges où des « intérêts supérieurs » peuvent l'emporter sur la sincérité et le pragmatisme, sont nombreux. Nous sommes ici en Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, où le seul intérêt qui prévale, est celui des agents de notre, de votre périmètre ministériel.

On pourrait imaginer que la crise dite du « COVID-19 » tend vers le passé, or la perspective du déconfinement lui donne un nouvel et puissant écho dans nos rangs.

Nouvelle angoisse pour celles et ceux qui ont été confiné, totalement ou partiellement, pour des motifs qui peuvent être divers.

Nouvelle angoisse pour celles et ceux qui ne l'ont pas été, et qui ont donc bien du mal à se projeter dans le « déconfinement ».

Les interrogations portant sur les positions administratives de circonstance sont nombreuses:

Quid du télétravail et de sa validation, sans nuance, en temps de travail effectif ?

Quid des Autorisations Spéciales d'Absences pour garde d'enfant(s), particulièrement lorsque le nonretour à l'école est du choix de l'agent ?

Quid des ASA pour celles et ceux ne disposant toujours pas des moyens de transport pour rejoindre leur service ?

Quid des ASA pour fragilités face à l'épidémie, de l'agent ou d'un proche ?

Les interrogations portant sur l'adaptation des locaux et les moyens de protection persistent:

Quid des distances de sécurité dans nos locaux exigus ?

Quid des aménagements pour l'accueil du public ?

Quid des masques de protection ? De leur qualité, leur nombre, leur doctrine d'utilisation ?

Quid de l'entretien des locaux et de leur désinfection éventuelle ?

Vous l'aurez compris les interrogations sont nombreuses et les craintes des agents bien plus encore.

La seule chose qui ne croisse pas chez les agents du ministère de l'intérieur, est la surprise.

Le déconfinement est, après tout, un retour du stade III au stade II du plan de lutte. Le stade II a été un fiasco. Rien d'étonnant qu'il en aille de même du « déconfinement ».

Vous ne partagez probablement pas ce terme de fiasco que vous jugerez comme « excessif ». Nous vous rappelons qu'ici notre prisme est celui de la santé et sécurité des agents.

Si le prisme choisi est celui du service rendu, l'appréciation peut être différente, il est vrai.

C'est par ailleurs le sentiment de nos collègues : Tout ce qui compte est l'activité, au mépris des agents.

Certains nous disent avoir le sentiment d'être « de la chair à canon ». Vous jugerez cela encore « excessif ». Nous nous l'entendons.

Cette crise laissera des traces profondes. Il est grand temps que ce ministère mette un coup de barre et cherche à regagner la confiance de ses agents. Cela passe par le respect de leur vie, leur santé, leur sécurité...

Il y a urgence.